

Rémunération des administrateurs

Nous versons à nos administrateurs non-salariés une rémunération pour leurs services à ce titre. Darryl White est rémunéré pour ses services à titre de chef de la direction de BMO (se reporter à la page 75).

Le comité de gouvernance et de mise en candidature compare la rémunération des administrateurs à celle qui est versée aux administrateurs d'un groupe de sociétés comparables pour s'assurer que le programme est concurrentiel et qu'il tient compte des responsabilités des administrateurs, et il revoit la rémunération des administrateurs chaque année.

Les administrateurs reçoivent une rémunération annuelle qui comprend des titres de capitaux propres sous forme de DDVA et une somme en espèces. Ils peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de la portion en espèces de leur rémunération, plus leur rémunération à titre de président ou de membre d'un comité, leurs jetons de présence à des réunions extraordinaires et leur allocation de déplacement, sous forme de DDVA supplémentaires ou d'actions s'ils satisfont aux exigences minimales en matière de propriété d'actions décrites ci-après.

Structure de la rémunération

Nous versons aux administrateurs une rémunération fixe, et nous nous attendons à ce qu'ils soient disponibles pour représenter la Banque 365 jours par année. Bien que la présence aux réunions soit importante, le rôle d'un administrateur consiste à veiller aux intérêts de la Banque en tout temps, à fournir des conseils en dehors des réunions et à repérer les occasions pour la Banque, au besoin.

Nous remboursons aux administrateurs les frais qu'ils engagent dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. À l'occasion, les administrateurs non-salariés siègent également au Conseil de nos filiales et d'entités du même groupe. Ils sont rémunérés pour leurs services et remboursés des frais de déplacement et autres qu'ils engagent pour assister aux réunions du Conseil et des comités.

Tableau de la rémunération des administrateurs de 2024

Type de rémunération	Exercice 2024
Rémunération des administrateurs	
Président du Conseil (ce qui comprend la présence aux réunions des quatre comités)	485 000 \$ par année : • 210 000 \$ sous forme de DDVA • 275 000 \$ en espèces
Administrateurs (ce qui comprend leurs services à titre de membres d'un comité)	250 000 \$ par année : • 162 500 \$ sous forme de DDVA • 87 500 \$ en espèces
Rémunération des présidents de comité	
Comité d'audit et de révision	55 000 \$ par année
Comité des ressources humaines	
Comité de gouvernance et de mise en candidature	
Comité d'évaluation des risques	
Jetons de présence aux réunions du Conseil et des comités	
Services à titre de membre d'un comité (en sus de un)	15 000 \$ par comité
Réunions extraordinaires du Conseil (en sus de cinq)	2 000 \$ par réunion
Réunions extraordinaires des comités (en sus de cinq)	1 500 \$ par réunion
Allocation de déplacement	
Si le lieu principal de résidence d'un administrateur est situé à deux zones ou plus de Toronto ou à l'extérieur du Canada	20 000 \$ par année

La rémunération des administrateurs suivante a été majorée en date du 1^{er} novembre 2024 :

- la rémunération annuelle des administrateurs a été majorée de 15 000 \$ pour atteindre 265 000 \$ (175 000 \$ sous forme de DDVA et 90 000 \$ en espèces);
- la rémunération du président du Conseil a été majorée de 15 000 \$ pour atteindre 500 000 \$ (250 000 \$ sous forme de DDVA et 250 000 \$ en espèces).

Actionnariat

Pour nous assurer qu'ils ont un intérêt personnel dans notre succès, nous obligeons tous les administrateurs non-salariés à détenir, dans les cinq ans suivant leur nomination ou leur élection au Conseil, au moins 11 fois la tranche en espèces de leur rémunération annuelle sous forme d'actions de BMO ou de DDVA. M. White est tenu de satisfaire aux exigences en matière de propriété d'actions applicables aux hauts dirigeants (se reporter à la page 77).

Aux termes de nos lignes directrices en matière de propriété d'actions, nous calculons l'actionnariat à l'aide du cours de clôture des actions de BMO à la fin de l'exercice ou, s'il est plus élevé, du coût d'acquisition des actions ou de la valeur des DDVA au moment où ils ont été crédités.

À propos des DDVA

Les droits différés à la valeur d'actions (ou DDVA) sont des participations qui ont la même valeur économique que des actions. Les DDVA s'acquièrent immédiatement et sont crédités d'équivalents de dividendes lorsque des dividendes sont versés sur les actions de BMO.

Les administrateurs nouvellement nommés peuvent cumuler des actions au fil du temps, mais ils doivent recevoir toute leur rémunération sous forme de DDVA jusqu'à ce qu'ils satisfassent aux exigences minimales en matière de propriété d'actions.

Tous les administrateurs non-salariés (nommés au Conseil en août 2023), sauf un administrateur, qui renouvellent leur candidature à l'élection, satisfont aux exigences minimales en matière de propriété d'actions. M. White a satisfait aux exigences en matière de propriété d'actions applicables aux hauts dirigeants (se reporter aux pages 16 et 77).

Tous les administrateurs non-salariés durant l'année civile 2024 ont reçu la totalité de leur rémunération à titre d'administrateur de Banque de Montréal sous forme de DDVA.

Le tableau ci-après fait état du nombre total d'actions dont nos administrateurs non-salariés qui renouvellent leur candidature ont la propriété. La valeur est fondée sur le cours de clôture des actions de BMO à la TSX le 10 février 2025, soit 142,17 \$.

	Nombre total d'actions	Nombre total de DDVA	Nombre total de titres de capitaux propres
Nombre	148 545	289 353	437 898
Valeur	21 118 643 \$	41 137 316 \$	62 255 959 \$

Anti-couverture

La politique anti-couverture du Conseil interdit aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux employés de couvrir leur participation économique dans les actions ou les titres de la Banque ou les instruments financiers connexes (se reporter à la page 67).

Tableau de la rémunération des administrateurs de 2024

Le tableau ci-après ventile la rémunération versée aux administrateurs non-salariés au cours de l’exercice 2024. Les administrateurs qui ont siégé à quelques titres que ce soit pendant une partie de l’exercice ont été rémunérés au prorata.

	Rémunération versée aux administrateurs		Rémunération versée aux présidents de comité	Jetons de présence aux réunions du Conseil et des comités	Allocation de déplacement	Autre rémunération	Rémunération totale	Tranche de la rémunération en espèces reçue sous forme de DDVA (%)	Valeur totale des DDVA acquis ou gagnés (\$) ¹⁾
	Espèces (\$)	DDVA (\$)							
Janice M. Babiak ²⁾	87 500	162 500	55 000	15 000	20 000	–	340 000	100	340 000
Sophie Brochu ³⁾	40 347	74 931	–	6 917	–	–	122 194	100	122 194
Craig W. Broderick ²⁾	87 500	162 500	55 000	30 000	20 000	–	355 000	100	355 000
Hazel Claxton	87 500	162 500	–	–	–	–	250 000	100	250 000
Diane L. Cooper ⁴⁾	952	1 765	–	–	217	326 323 ⁵⁾	329 258	52,8 ⁵⁾	173 841
George A. Cope ²⁾	275 000	210 000	–	–	–	224 174 ⁵⁾	709 174	82,8 ⁵⁾	587 544
Stephen Dent	87 500	162 500	–	8 125	–	–	258 125	100	258 125
Christine A. Edwards ²⁾⁶⁾	87 500	162 500	55 000	15 000	20 000	259 777 ⁵⁾	599 777	100 ⁵⁾	599 777
Martin S. Eichenbaum	87 500	162 500	–	15 000	20 000	–	285 000	100	285 000
David Harquail	87 500	162 500	–	15 000	–	–	265 000	100	265 000
Linda S. Huber ⁷⁾	71 094	132 031	–	12 554	16 739	–	232 418	100	232 418
Eric R. La Flèche	87 500	162 500	–	–	–	–	250 000	100	250 000
Brian McManus ⁴⁾	952	1 765	–	–	–	–	2 717	100	2 717
Lorraine Mitchelmore ²⁾	87 500	162 500	55 000	30 000	20 000	–	355 000	100	355 000
Madhu Ranganathan	87 500	162 500	–	–	20 000	–	270 000	100	270 000
Total de la rémunération versée sous forme de DDVA : 4 340 965 \$									
Total de la rémunération versée sous forme d’actions : 0 \$									
Total de la rémunération versée en espèces : 277 047 \$									

- 1) Comprend la valeur d’octroi des DDVA versée au cours de l’exercice 2024, mais non les équivalents de dividendes octroyés sur ceux-ci ni aucun autre DDVA gagné durant la période de services en tant qu’administrateur.

2) M. Cope est président du Conseil. M^{me} Babiak, M^{me} Edwards, M^{me} Mitchelmore et M. Broderick président un comité (se reporter à la page 34).

3) M^{me} Brochu n’a pas présenté sa candidature en vue d’être réélue à notre Conseil à l’assemblée annuelle des actionnaires de 2024 et a cessé d’être membre du Conseil d’administration, du comité de gouvernance et de mise en candidature et du comité des ressources humaines en date du 16 avril 2024.

4) M^{me} Cooper est devenue membre du Conseil d’administration en date du 28 octobre 2024 et est devenue membre du comité d’audit et de révision et du comité d’évaluation des risques en date du 6 décembre 2024. M. McManus est devenu membre du Conseil d’administration et du comité d’évaluation des risques en date du 28 octobre 2024.

5) M. Cope a gagné 165 000 \$ US en contrepartie de ses services en tant qu’administrateur de BMO Financial Corp. (notre société de portefeuille bancaire américaine). M^{me} Edwards a gagné 190 000 \$ US en contrepartie de ses services en tant qu’administratrice de BMO Financial Corp. et de BMO Bank National Association, filiale en propriété exclusive qui fournit des services bancaires ainsi que des services de fiducie et autres aux États-Unis et à l’échelle mondiale (directement ou indirectement par l’entremise de ses filiales). M^{me} Cooper a gagné 240 000 \$ US en contrepartie de ses services en tant qu’administratrice de BMO Financial Corp. et de BMO Bank National Association. Ces sommes ont été versées en dollars américains et ont été converties en dollars canadiens aux fins de la présente information selon les taux suivants : i) pour les DDVA, à l’aide des taux de change aux dates d’octroi, soit : 1,00 \$ US = 1,34355 \$ CA au 15 janvier 2024, 1,00 \$ US = 1,37915 \$ CA au 15 avril 2024, 1,00 \$ US = 1,36705 \$ CA au 15 juillet 2024, et 1,00 \$ US = 1,37925 \$ CA au 15 octobre 2024; et ii) pour la rémunération en espèces, à l’aide d’un taux de change moyen sur deux semaines calculé à la fin du trimestre pertinent : 1,00 \$ US = 1,327 \$ CA, pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, 1,00 \$ US = 1,3566 \$ CA pour le trimestre clos le 31 mars 2024, 1,00 \$ US = 1,3697 \$ CA pour le trimestre clos le 30 juin 2024 et 1,00 \$ US = 1,3525 \$ CA pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. M. Cope a reçu 102 543,74 \$ sous forme de DDVA et 121 630,50 \$ en espèces. M^{me} Cooper a reçu 170 906 \$ sous forme de DDVA et 155 417 \$ en espèces. M^{me} Edwards a reçu 259 777 \$ sous forme de DDVA.

6) M^{me} Edwards ne présentera pas sa candidature en vue d’être réélue à notre Conseil à l’assemblée annuelle des actionnaires de 2025.

7) M^{me} Huber a cessé d’être membre du Conseil d’administration et membre du comité d’audit et de révision en date du 23 août 2024.